

INSCRIPTION FORMATION INITIALE



Matin inscription OBLIGATOIRE - samedi 3 octobre 2020

Journée - dimanche 1^{er} novembre 2020

1^{ère} séance

Journée - mercredi 11 novembre 2020

2^{ème} séance

Matin - samedi 12 décembre 2020

3^{ème} séance

Matin - samedi 9 janvier 2021

4^{ème} séance

Samedi 23 janvier 2021

5^{ème} séance

Samedi 30 janvier 2021

6^{ème} séance

Weekend du 20-21 février 2021

STAGE FERME

Coût de la formation 150 € (kit arbitre en formation + présentation à l'examen)

- CONDITIONS -

1. Aucune absence injustifiée ne sera tolérée
2. Après deux absences justifiées, un courrier sera envoyé au président du club et correspondant
3. En cas d'absence injustifiée un courrier sera envoyé au président du club, et après décision de l'équipe CDO le stagiaire pourra être exclu du groupe de formation, sans présentation possible à l'examen.
4. Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen, soit le 06.03.2021
5. Prise en compte de l'inscription à réception du règlement.
6. Seront prises en compte les 50 premières candidatures.
7. Présence obligatoire lors de la matinée d'inscription. Pour les mineurs, accompagnement obligatoire du responsable légal ou représentant du club. Le stagiaire inscrit en formation doit obligatoirement suivre l'intégralité de la séance d'inscription (réunion 2H30)

Nom :Prénom :

Adresse :

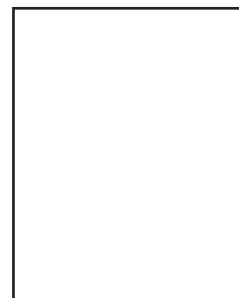
Date de naissance :/...../.....

N° de licence :

Tél portable stagiaire (obligatoire) :

Tél domicile :Tél portable parent :

Email :



Lien de Pré-inscription
Inscription avant le 12 octobre 2020

Signature du Stagiaire : **Signature du Représentant Légal :** **Signature du Président du club :**

Samedi 3 octobre 2020 de 9h30 à 12h :

Convocation envoyée à l'issue de la pré-inscription sur le lien

Matinée d'inscription et confirmation de la formation

Présentation des cadres - Consignes et programme de formation

Les dossiers administratifs d'inscription seront directement envoyés par mail

après confirmation de participation au stage.

Règlement à effectuer par chèque ou virement au comité du Rhône et Métropole de Lyon.

